

L'adaptation à l'école lors d'une première scolarisation repose sur la réussite d'un premier accueil tant de l'enfant que de sa famille et sur une prise en charge personnalisée tenant compte de l'histoire de chaque enfant, notamment de ses modes de garde précédents qui peuvent influencer son adaptation au cadre scolaire

Un accueil est réussi quand chaque enfant a été reçu, pris en compte, écouté ; que chacun a trouvé sa place pour écrire, lire, dessiner, jouer, s'acquitter de ses tâches.

L'ambiance, le climat sont également essentiels. Ils reflètent souvent le climat général de la classe et peuvent déterminer l'envie que les enfants ont de venir dans la classe. Aussi est-il nécessaire pour le bon déroulement de la matinée que l'accueil se déroule dans le calme, sans agressions, sans pleurs.

Eric FARDET
DASEN de la Haute-Saône

Chargé de la mission
éducation prioritaire

Maryse Piguët
Mission maternelle

1- Penser l'accueil dès l'inscription de l'enfant

L'inscription est le premier accueil de l'enfant et de sa famille ; c'est un temps déterminant dans la relation qu'ils établiront avec l'école. L'entretien relatif à l'admission permet de présenter le dispositif d'accueil de l'enfant. La nécessité de régularité dans la fréquentation scolaire y sera affirmée.

Un temps d'adaptation, courant juin, permet aux parents et aux enfants de se familiariser avec les espaces, la gestion du temps, les activités de l'école maternelle et de mieux comprendre les enjeux de la scolarisation leur enfant..

La première rentrée scolaire est souvent synonyme de première séparation du milieu familial. L'enfant perd ses repères habituels et découvre de nouveaux espaces, une nouvelle organisation du temps, d'autres enfants et des adultes différents. Un des enjeux de la rentrée sera de gérer au mieux cette séparation.

Cabinet

Téléphone
03 84 78 63 03
Fax
03 84 78 63 63
Mél.
ce.dsden70
@ac-besancon.fr

5, place Beauchamp
BP 419
70013 Vesoul cedex

Le projet d'accueil individualisé

Pour les enfants qui montrent des fragilités particulières, pour ceux dont la famille a une méconnaissance de la culture de l'école et de son fonctionnement, une prise en charge personnalisée est essentielle. Il est recommandé de contractualiser avec les familles, **un projet de scolarisation individualisé**.

Ce projet permettra d'avoir une meilleure connaissance de l'enfant et de sa famille. Les parents pourront formuler les envies, les attentes, les craintes qu'ils ont par rapport à l'école. Ce dialogue moment, engagé dès le mois de juin permettra aux familles, de mieux appréhender les attendus et le fonctionnement de l'école, et de les impliquer dans la scolarisation de leur enfant. Cela permettra d'aborder également le déroulement de la rentrée, de ces premiers moments d'accueil afin de les faciliter pour chacun.

L'accueil partagé avec les structures de petite enfance pour les moins de trois ans

Tous les enfants ne sont pas en mesure d'assumer les contraintes d'une scolarisation même adaptée dans la durée, la date d'entrée à l'école pourra être différée en concertation avec la structure petite enfance. La scolarisation peut même être partagée – on parlera d'un accueil mixte associant service de la petite enfance en meilleure cohérence avec les besoins de l'enfant.

Ces accueils mixtes sont à encourager en cas d'immatunité ou de fatigabilité importante de l'enfant. Ils seront contractualisés et gérés au cas par cas en fonction des besoins spécifiques de l'enfant et des possibilités des familles. On veillera à accompagner toutes les transitions : famille/école, crèche/école, temps scolaire/temps périscolaire...

Ces modes « passerelle » vont s'appuyer sur les actions déjà menées, notamment sur celles conduites dans le courant du dernier trimestre de l'année précédant cet accueil (visite de l'école pour les enfants de la crèche...)

2- Organiser la rentrée

Les équipes pourront éventuellement organiser une rentrée échelonnée de manière à

favoriser l'individualisation de l'accueil des premiers jours. Il est plus intéressant d'échelonner la rentrée sur la matinée que sur la semaine de manière à favoriser la régularité de l'accueil : ainsi, pour un accueil de deux groupes de petits dans une même classe, déterminés en concertation avec les familles en fonction de leurs disponibilités bien sûr, on pourra accueillir le premier groupe sur la première partie de la matinée et le second groupe sur la seconde partie de matinée, pendant les premiers jours.

Le temps de scolarisation évoluera en fonction des besoins et de l'adaptation de chaque enfant. Rapidement, une fréquentation sur la matinée complète puis la journée, sera visée, la fréquentation devant être complète le plus tôt possible.

3- L'accueil du matin

Le temps d'accueil du matin est un moment charnière de transition, un « sas » entre la maison et l'école. C'est un moment essentiel, en particulier pour les enfants ayant des difficultés à se séparer avec le milieu familial. Il s'agit donc d'accueillir familles et enfants afin de permettre une séparation sereine pour les enfants comme pour les familles. Les familles pourront accompagner leur enfant dans la classe, jouer temporairement avec lui de manière à adoucir la séparation.

Cet accueil s'effectue **dans la classe** : cela permet à l'enfant d'être sécurisé par un lieu convivial et clos, qu'il connaît. Cela est d'ailleurs essentiel pour les enfants en première scolarisation qui ont besoin de temps pour s'approprier les lieux et les personnes. L'accueil dans la cour doit ainsi être proscrit, sauf en cas d'impossibilité matérielle notamment due aux modalités de transport.

Il serait intéressant **d'organiser le travail des ATSEM** de l'école, de manière à ce qu'une ATSEM soit dédiée à chaque classe de 2/4 ans durant ce temps. L'ATSEM et l'enseignante pourront alors se relayer alternativement auprès des familles et des enfants afin que tout le monde puisse bénéficier d'un accueil de qualité.

L'accueil est évolutif durant l'année : au début de l'année, on pourra rallonger ce moment pour les enfants en première scolarisation de manière à pouvoir consacrer du temps et de l'écoute à chaque enfant et chaque famille. Progressivement, durant l'année, ce temps sera réduit, les parents ayant également moins besoin de s'attarder dans la classe.

Les doudous ou autres objets transitionnels seront acceptés dans la classe. Éviter si possible « la caisse à doudous » : en dehors du problème de prolifération de germes que cela pose, le doudou est l'objet le plus important dans la vie de l'enfant. Il mérite de trouver une place dans une « maison des doudous », une caissette individuelle ou autre place individuelle.

Un enfant qui garde avec lui son doudou est un enfant qui a besoin de se rassurer, qui a des difficultés à se séparer de sa famille. Il est donc important de lui laisser la possibilité de conserver avec lui son doudou durant la matinée, en lui proposant toutefois régulièrement de le déposer. Il s'agit en effet d'aider progressivement l'enfant à se séparer de son doudou sans le contraindre.

Les plus petits ne peuvent verbaliser la difficulté de la séparation. Le rôle du maître et de tous les adultes de la classe est de **verbaliser à leur place cette séparation et son caractère temporaire** (le fait que les parents reviendront les chercher).

Pour les classes d'enfants de moins de trois ans, on veillera à proposer du **matériel en double exemplaire, de manière à éviter les conflits.**

4- Les activités

- des **activités rituelles** et responsabilisantes

L'enseignant orientera d'abord l'élève vers les activités rituelles de la classe : les cartes de présence, les services des élèves de service (arrosage des plantes, préparation de la date...)

On veillera à transférer sur ce temps d'accueil toutes les activités rituelles qui n'engagent qu'un seul élève à la fois comme la préparation de la date par exemple. On réservera ainsi uniquement la validation collective aux temps collectifs de rituels.

- en fonction des places disponibles, des activités **choisies par les élèves, ou proposées par l'enseignant** en fonction des projets de la classe :
Jouer, lire, dans les coins de la classe, jouer à des jeux déjà connus de réinvestissement, effectuer des activités de manipulation, relire le cahier de vie de la classe, participer ou enrichir le projet de la classe (musée, collections diverses, recherches documentaires sur un sujet précis...).

Pour les 2/4 ans, on pourra proposer si possible (par exemple dans le dortoir qui jouxte la classe le plus souvent) des jeux d'évolution, comme des porteurs ou des objets à tirer pousser, les plus petits ayant un besoin important de déambulation.

Les coins jeux jusqu'en grande section seront particulièrement réfléchis : ils seront instaurés par des ateliers dirigés (surtout pour les 2/4 ans) puis, alimentés progressivement et seront supprimés et remplacés par d'autres en fonction des projets de la classe. Il ne faut pas hésiter à faire un tri et supprimer temporairement des objets pour les remplacer par d'autres. De même, le coin cuisine pourra être supprimé durant une période ou plusieurs pour instaurer un coin sciences (élevage ou autre), en fonction des projets conduits dans la classe.

circulaire n° 2012-202 du 18-12-2012,
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=66627

La scolarisation des moins de trois ans
<http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article4442>